

Onna travaichà su lo lé

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **14 (1876)**

Heft 46

PDF erstellt am: **11.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-183919>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

n'ont pas établi qu'il ait fait argent d'aucun des objets volés. Il voulait avoir un musée rural complet, et y avait réussi.

Pour me servir d'une autre expression du ministère public, l'exécution de ces nombreux coups de main offre une grande monotonie. Toujours de nuit, à peu près aux mêmes heures et par les mêmes moyens : escalades, bris de vitres dans des maisons inhabitées. Triste et facile besogne, qui était presque devenue un passe-temps !!!

Les deux journées qu'ont duré les débats ont été dures pour le coupable. Afin d'établir sa responsabilité civile vis-à-vis des lésés, on lui demandait pour chaque cas d'estimer le montant des objets enlevés. Exemple :

M. le président. Accusé, dites-nous combien valait les objets que vous reconnaissez avoir pris à M. X ?

L'accusé. 8 livres de beurre à 1 fr. = 8 fr., la toupine, 1 fr., cela fait 9 fr. ; 3 chemises d'homme à 4 fr. = 12 fr. ; 12 et 9 font 21 ; 2 pantalons à 4 fr. = 8 fr. ; 21 et 8 font 29 ; 6 draps de lit à 5 fr. = 30 fr. ; 30 et 29 font 59 ; 2 jupes de femme à 3 fr. = 6 fr. ; 59 et 6 font 65 ; une paire de lunettes, 2 fr. Cela fait en tout 67 fr.

M. le président. Plaignant, avez-vous des observations à faire sur la taxe de l'accusé ?

Le plaignant. Non, M. le président, ça peut passer !

Et ainsi de suite pendant une longue demi-journée, toujours l'accusé taxant et presque dans tous les cas les lésés acceptant la taxe !

Vous voyez par cela qu'on n'avait pas affaire avec une intelligence ordinaire, mais bien plutôt avec l'étoffe d'un commissaire-priseur.

Néanmoins, tout cela est triste, profondément triste. Voilà un jeune homme pour qui la vie s'ouvrait riante et facile, que l'occasion peut-être a fait tomber, et que le succès dans cet art déplorable a fait commettre faute sur faute avec une effrayante progression !

Le jury criminel avait à répondre sur environ 130 questions.

Il y avait 26 chefs d'accusation et dans 24 cas, l'accusé a été reconnu coupable.

Aujourd'hui, le héros de cette cause, heureusement rare dans nos annales judiciaires, expie ses torts envers la société. Et je ne puis m'empêcher de répéter une parole d'un procureur-général s'adressant au jury :

Condamnez ! mais soyez indulgents !

Thermes-de-Lessus, 9 novembre 1876.

L. C.

Une opération chirurgicale, qui aura sans doute un grand retentissement dans le monde médical, vient d'être faite par M. le docteur Verneuil, de Paris. Il s'agit d'un jeune ouvrier affecté d'un retrécissement de l'œsophage rendant impossible l'introduction des aliments dans l'estomac. Après de nombreux efforts faits au moyen de la sonde dans le but de rétablir le passage obstrué, M. Verneuil,

n'arrivant à aucun résultat, et voyant son malade s'affaiblir de jour en jour, se décida à tenter un moyen radical plutôt que de le voir mourir d'inanition. Il pratiqua l'opération dite de la *gastrostomie*, qui consiste à ouvrir les parois de l'abdomen, du péritoire et de l'estomac, puis d'introduire dans celui-ci un tube en caoutchouc destiné à nourrir le malade.

C'est au moyen de ce tube, de cette bouche artificielle que le jeune homme prend actuellement tous ses aliments, et qu'il doit la vie, car sa santé s'est tout à fait rétablie.

Voilà donc un pauvre diable qui mange et boit sans percevoir aucune sensation agréable, sans que son palais, dont le rôle est maintenant annulé, puisse lui faire apprécier, en quoi que ce soit, le goût et la saveur des mets qu'on lui présente. Quelquefois seulement, il se plaît à prendre dans sa bouche une gorgée de liquide alimentaire pour en savourer le goût et pour la rejeter après.

On ne peut donc pas dire que ce jeune homme vit pour manger, bien au contraire, car il mange absolument pour vivre.

Que deviendraient tant de gourmets, tant de gens qui ne vivent que pour manger et dont l'unique préoccupation consiste à se faire apprêter de bons repas, si jamais une telle affliction venait à les frapper ?...

Onna travaichà su lo lé.

Quand l'est qu'on voiadzè dè né, fâ pas tant bon être solet, kâ vo sédè qu'on dit : pî què d'allà dè né ; et quand bin on a onna bouna triqua d'épena naïre, on est bin ése d'avâi cauquon po dévezâ et po sè bailli dâo corâdzo, et adon on fâ état d'être resolu po férè à vairè à l'autro qu'on est on tot crâno et on ne s'épouâirè pas atant d'na rata que s'einfatè dein son perte. L'est veré qu'ique iò l'est on bocon sorant, on a adé on pou la gruletta et s'on ne tint pas dein la man on trossé dè cliiâ âo bin son couté cliiò, seimbiè adé que ti lè serveints et ti lè bregands dâo canton vo vont tchâidrè dessus po vo z'émelluâ. Dè dzo, on est dâi z'autro urons et ma fâi, gâ dè dévânt, n'ia pas dè diablio qu'ouséyé vo cresenâ, surtot quand on racontè qu'on a passâ dein on têt endrâi, ma soveint ia mè dè braga què dè fé. Su lo lé, adieu lè serveints, lè bregands, lè porta-boennès et tot lo batacllian, mâ tot parâi, quand fâ 'na grossa vâodâire, que lo lé est pliein dè mutons et que lé bedjus sè sauvont pè lo boo, s'on est dein 'na crouïe liquietta et bin einnant et se lo lé rebouillè, lâi fâ pas pe bio què su lo pont dè la Sordze à la miné, pè on teimps dè tounéro et d'eïncludzo. On est mau à s'n'ése d'être solet, mâ faut pas avâi avoué sè 'na crouïe dzein.

Yon dè stâo z'ans passâ, lo dzo dè la Sin Metzî, que l'a fé cliiâ tant gross'ouâra, lo naviot à Macaca que revegnâi à Outsy du per delé, brelantsivè bin tant, que Macaca, que n'étâi portant pas épouâiriâo, on part dè fennès et lo bravo Tiabot, qu'étiont dessus, cruront bin ne pas resabottâ su lo pliantsi âi

vatsés. Clliâo fémallès que pliorâvont, coumeinciront à fêrè lo signo dè la crâi, à sè mettrè à dzé-nâo et à priyî fermo. Tiabot, lo bon, que n'avâi jamé z'âo z'u r'étâ âo prédzo du sa premièr coumenion, fut bin tant émochenâ assebin que vollie fêrè tot coumeint clliâo gaupès; mâ Macaca que ramâvè, lo ve et cein l'épouâirâ. Adon se met à lâi boeilâ: « Tâtse-vâi dè tè câisi, tsancro dè gogan; se lo bon Dieu savâi que t'és ice, ne sariâ dza ti fotus! »

Un brave citoyen de St-Sulpice, en joyeuse humeur, s'arrête soudain devant la vitrine d'un marchand de volailles, et, se laissant séduire à la vue d'une oie, il se dit à part lui: *Se y'atsetâvo cein po regalâ mé dzeins demeindze?*... Puis il franchit le seuil et s'adresse à madame: « Combien cet oiseau déplumé? »... Avant d'en fixer le prix la dame lui fait apprécier le poids et les formes rondelettes de la pièce de volaille, qu'il se décide à acheter, non sans avoir quelque peu marchandé.

— Mais ce n'est pas tout, madame, comment faut-il ça préparer..... c'est la première fois qu'on s'accorde ça chez nous; mettez-me voir ça par écrit, s'il vous plaît, pour ma femme.

— A votre service.

Et saisissant une feuille de papier, la dame écrit: « Mettez la bête dans la rôtissoire en y ajoutant du sel et passablement d'eau; arrosez souvent et, quand elle sera à moitié cuite, remplissez-la de chataignes, etc., etc. »

Notre paysan met soigneusement le billet dans sa poche, et, l'oie dans son panier, puis, content de son acquisition, va boire un verre au Café Central, à l'ombre des lauriers qui ombragent le trottoir. Mais pendant qu'il trinque avec un ami, un gros chien de boucher s'empare de l'oie et se sauve à toutes jambes dans la direction du pneumatique. Notre homme, tout déconcerté, court après le laron, qui disparaît bientôt dans les côtes de Montbenon. Sans espoir de rentrer en possession de son oie, le pauvre homme se livre à d'énergiques imprécations. Enfin il se résigne en s'écriant: *Va pi tzerravoute, mais te n'aré pas lo beliet que dit coumaint faut la couaire!*

La réunion générale de la *Société vaudoise des Beaux-arts*, fixée au mercredi 15 courant, nous paraît vouloir offrir cette année un attrait tout particulier, et nous ne saurions qu'engager ses nombreux membres à profiter de cette occasion pour se retrouver quelques instants ensemble et s'occuper des intérêts d'une société fort intéressante au fond, mais qui jusqu'ici n'a pas encore acquis toute la vie, l'influence et le développement dont elle est susceptible. Le site de Montreux, même à cette saison, la jovialité de ses habitants, l'accueil cordial qu'ils préparent, le banquet, toujours si gai, une exposition fort bien organisée et qui comptera des œuvres d'art d'un grand mérite, voilà qui est suffi-

sant, nous semble-t-il, pour attirer beaucoup de monde à cette charmante fête et en assurer la réussite.

Certaines *pratiques superstitieuses* s'observent encore de nos jours dans des cas de maladies ou d'accidents et paraissent avoir une origine très ancienne. Dans chaque village se trouve une personne qui sait une prière pour arrêter le sang, l'atrophie, etc. Ces prières, qui rappellent les incantations des druides, ont sans doute été christianisées dans le courant des siècles et se transmettent de père en fils par la tradition. La prière suivante est prononcée contre l'atrophie, nommée vulgairement *décroit*. On nomme d'abord la personne malade par son nom de baptême et de famille, puis on dit à voix basse: « Décret qui décroît, je prie Dieu qu'il décroisse, aussi véritablement que la lune décroît, au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. » Ensuite on fait trois fois le signe de la croix; on répète trois fois la prière et on récite trois fois l'oraison dominicale. Ces prières achevées, on frotte alors le membre atrophié avec une graisse composée d'huile d'olive, de térébenthine, de miel, de cire, de saindoux et de sel, substances que l'on fait fondre ensemble et que l'on mélange avec de l'eau de vie et du blanc d'œuf.

La cérémonie n'a lieu qu'à la lune décroissante, et la prière n'est efficace que si elle n'est un mystère pour le malade.

Décidément, il y a des gens qui ont la maladie du calembourg, témoin ces lignes qui viennent de nous être adressées:

« La mesure qui entrera en vigueur le 1^{er} janvier 1877 est donc le litre. Ah! combien il nous sera pénible d'oublier nos *quartettes*, nos *picholottes*, nos *demi-pots*; mais il n'y a pas à se regimber devant cette terrible mesure que l'on peut appeler à juste titre le *Chasse-pot*. Sans-nom, Turc, Bachi-Bouzouk, voilà donc le chasse-pot ton plus mortel ennemi. L'eusse-tu cru? » A. G.

Trouvé dans une feuille d'annonces: « On offre à vendre une marmite et une horloge de la Forêt-Noire frappant les demies et les quarts avec son couvercle. » G.

Le cas de l'Angleterre.

(FABLE)

L'Angleterre ayant chanté
 Tout l'été,
 Se trouva fort dépourvue
 Quand la guerre fut venue,
 Pas le plus petit troupié
 A pouvoir mettre sur pied.
 Elle alla crier famine
 Chez la France sa voisine,
 La priant de lui prêter
 Ses soldats pour les poster